

République Française

-----  
DÉPARTEMENT DU  
CALVADOS

-----  
Arrondissement de  
Caen

-----  
Canton de Cabourg

-----  
**COMMUNE  
D'HEROUILLETTE**

Nombre de conseillers

En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

Date de convocation

16 mars 2026

Date d'affichage

16 mars 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 20 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, en application des articles L 2121-7 à L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette

-----  
**Présents :** **Présents :** M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, LANGLINAY Emmanuel, JOUANNE Marie, MARECHAL Hubert, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, PHILIPPE Gladys, BOURDEAU Frédéric, BOGAERT Maud, M LEGAY Rémy, Mélissa NICOLLE, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL.

**Absents :**

Mme DUPUIS Virginie est nommée secrétaire de séance.

**DELIB 21/2026 DESIGNATION REFERENT FREDON.**

Monsieur le Maire informe que notre collectivité a signé une convention de lutte collective contre le frelon asiatique et doit nommer un référent FREDON

A 15 voix pour, le Conseil Municipal décide de désigner la personne suivante : Hubert MARECHAL.

*Pour copie conforme au registre, le 23 mars 2026  
Le Maire Didier DEL PRETE*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260320-DELIB212026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

